BELLEVUE

COMMUNE DE BELLEVUE

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Novembre 2009 – Nº 8

Mot de la Mairie

Au jour de la rédaction de ce message, les candidats au Conseil d'Etat s'activent au travers des médias et dans la rue. Les slogans pleuvent et les grandes idées semblent être d'une évidence enfantine… Comme vous le savez, la politique n'est pas simple et les idées reçues sont difficilement malléables. Vous connaissez aujourd'hui les résultats des élections et j'espère que votre bulletin de vote aura permis à Genève de compter sur un Conseil d'Etat fort et homogène, qui nous permettra d'avancer dans les grands projets et rester ouverts aux entreprises désirant venir s'établir sur notre territoire.

Au niveau de la commune de Bellevue, il est difficile pour votre Exécutif d'influencer la marche de notre canton ou de notre pays, mais par contre, il peut influencer les grands projets touchant notre territoire. Comme exemple, nous pouvons citer le «Projet d'agglomération franco-valdo-genevois» (PACA), auquel nous participons activement afin de faire valoir notre point de vue et nous assurer que les orientations prises ne péjoreront pas la qualité de vie de notre commune. Un autre projet, conduit par la «Fondation des Terrains Industriels» (FTI), touche le secteur de Valavran dans le but d'y créer une ZDIA (Zone de Développement Industriel et Artisanal) afin de permettre à des entreprises de s'installer sur notre sol. Nous prenons part activement à ce projet, toujours dans la volonté de s'assurer du développement harmonieux de notre commune et respecter nos valeurs de bien vivre.
L'excellente entente au sein de l'Exécutif et les relations au beau fixe avec notre Conseil municipal nous permettent de travailler efficacement dans cette direction.

Depuis le mois d'octobre, la charge a quelque peu augmenté pour les deux Adjoints de la commune, car comme vous le savez sûrement, notre Maire, suite à un problème de santé, a dû prendre un «repos forcé» jusqu'à la fin de l'année. L'organisation mise en place depuis la dernière législature et l'apport de collaborateurs de grande qualité nous permet de faire face avec sérénité et efficacité à cette situation. Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre Maire et attendons avec impatience qu'il retrouve son fauteuil, car on ne change pas une équipe qui gagne…

Marcel Beauverd

Adjoint délégué

Sécurité

CAMBRIOLAGES DURANT LES FETES

Voici quelques conseils donnés par la Police genevoise pour protéger votre domicile des cambrioleurs:

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres pleine ou messages sur votre répondeur automatique.
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillasson, casier à lait, pot de fleurs, etc. qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Soyez prudents en confiant vos clés. Evaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité: comment et quand vous pouvez vous entraider.
- Avisez immédiatement la police (n° 117) en cas de constatations suspectes dans votre voisinage.

  Dans le cadre de ses recherches, votre police apprécie votre aide. Notez l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect, la direction de fuite des suspects, le nombre et l'allure des suspects (taille, âge, couleur des cheveux, langue parlée, corpulence, habillement et particularités.)

OPERATION NEZ ROUGE FETE SES 20 ANS

Le petit renne au nez rouge s'occupera de votre sécurité les 11 et 12 décembre puis reprendra du 17 décembre 2009 au 1er janvier 2010, pour reconduire tous ceux qui renoncent à reprendre le volant pour diverses raisons: fatigue, médicaments, alcool, etc.

Le numéro gratuit à composer est le 0800.802.208

PROTECTAS

C'est avec satisfaction que la commune de Bellevue arrive au terme de sa première année de collaboration avec la société de sécurité «Protectas». Depuis décembre dernier, une patrouille diurne et deux patrouilles nocturnes se succèdent sur la commune à des heures aléatoires. Les patrouilles ont pour mission d'assurer la protection d'un site par le biais de passages répétés. Ces services sont effectués à pied ou en voiture par des agents formés et équipés de moyens de communication en liaison permanente avec leur centrale opérationnelle. Les patrouilles ont une fonction prioritairement dissuasive. Elles interviennent en cas de problème et si nécessaire, font appel à l'assistance technique, au service d'intervention Protectas ou aux services officiels (police, pompiers, ambulance). Pour la période des fêtes de fin d'année, la commune de Bellevue a prévu de renforcer les rondes des agents de sécurité. De votre côté, n'hésitez pas à prendre contact avec la police si vous constatez quelque chose d'anormal sur le périmètre communal.

Administration communale

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2009

le Conseil municipal :

- a assermenté un nouveau conseiller municipal. Il s'agit de M. Bernard FOGARASI-SZABO qui remplace Mme Catherine KOLLER, démissionnaire. L'Exécutif de la commune de Bellevue lui souhaite la bienvenue.
- a accepté à la majorité la délibération relative au montant de la taxe professionnelle pour 2010.
- a accepté à la majorité la délibération concernant l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2010, du taux du centime additionnel, de l'impôt sur les médailles de chiens ainsi que de l'autorisation d'emprunter,
- a accepté à la majorité la modification des statuts de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- a accepté à la majorité la délibération pour l'adoption d'un nouveau règlement relatif au fonctionnement de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- a accepté à l'unanimité la modification du règlement du conseil municipal du 27 mai 1997, pour institutionnaliser la charte du développement durable acceptée par le conseil municipal sous forme de résolution dans sa séance du mardi 23 juin 2009,
- a accepté à la majorité la résolution concernant la prise en compte de l'évolution du dossier et des contraintes non-réalisées dans l'acte de promesse d'achat-vente signé par la commune avec les consorts Rilliet, acte relaté dans la délibération votée le 20 juin 2006 pour l'acquisition de la parcelle no 3063 de la commune de Bellevue au chemin des Tuilots,
- a décidé à la majorité d'envoyer à tous les députés la motion «Pour une politique de la petite enfance favorisant vraiment la création de nouvelles places de crèche pour plus de familles, dans plus de communes et avec le soutien de plus d'entreprises de notre canton».

PRÉSENTATION DU SERVICE DES BÂTIMENTS

Le service des bâtiments gère et entretient tous les bâtiments publics communaux tels que les écoles, les diverses salles et le parking souterrain.

Il entretient également, en collaboration avec le service des espaces extérieurs, certains lieux entourant le complexe scolaire, tels que les préaux (ouvert et couvert), la place de jeux, le terrain de basket, les garages à vélos et le skate parc.

Le service des bâtiments emploie à ce jour 3 personnes de formations diverses: un menuisier-charpentier, un mécanicien automobile et une employée polyvalente, ayant des buts communs: offrir aux élèves et au corps enseignant des locaux scolaires propres et fonctionnels et permettre aux habitants de la commune de bénéficier de salles équipées pour leurs manifestations.

Ce service, tout comme celui des espaces extérieurs, est rattaché au service technique de la commune de Bellevue, sis au sein de la mairie.

Description des activités:

Le service des bâtiments s'occupe de l'en-

tretien et de la maintenance des trois bâtiments du groupe scolaire (Gitana, Menuiserie et Mollies), de la mairie, de la salle des commissions, de la salle du Conseil municipal, du local La Cale ainsi que des diverses salles ouvertes aux cours et manifestations des sociétés et louées aux habitants de la commune (salle des sociétés, salle communale, le Foyer et la salle Colovracum).

Le groupe scolaire:
Il est composé des locaux suivants: 15 classes de cours, une salle de rythmique, une salle de gymnastique (salle communale) et ses vestiaires, une salle des maîtres, le bureau du directeur, une salle vidéo, une classe de GMT, 2 classes du parascolaire, une bibliothèque, une classe de travaux manuels, une salle de judo et une infirmerie. Tous ces locaux sont nettoyés 2 fois par semaine.
Les 20 cabines de WC du groupe scolaire sont inspectées 2 fois par jour et nettoyées 2 fois par semaine. Les nettoyages s'effectuent généralement les mercredis et vendredis.
A cela s'ajoutent les divers travaux d'entretien effectués durant les vacances scolaires et la réparation du mobilier scolaire.

La mairie :
La mairie comprend une réception, 2 salles de conférence, le bureau du Maire et des Adjoints, 4 bureaux pour le personnel, un local informatique et trois WC. Tous ces locaux sont nettoyés quotidiennement.

Salles du Conseil municipal et des commissions:
Toutes deux sont nettoyées quotidiennement.

Salles louées et attribuées à des cours:
Les salles sont nettoyées systématiquement après chaque utilisation hormis le Foyer et la salle des sociétés qui sont nettoyés une fois par jour du fait qu'elles soient utilisées par les restaurants scolaires.
Pour tous ces locaux, les diverses réparations de mobilier sont suivies par le service des bâtiments.
A tout ce travail d'entretien et de maintenance s'ajoute le travail de gestion des locations de salles. En effet, le personnel des bâtiments gère les clés, la vaisselle et le matériel mis à disposition des locataires.

Elisa BONITO

José COSTA

Thierry LACHAVANNE

Présentation du personnel
«Depuis 1999, nous avons observé une augmentation de fréquentation progressive de l'ensemble des bâtiments. Que ce soit à l'école où l'effectif des classes a doublé depuis 2000, portant le nombre à 16 aujourd'hui, ou la multiplication des sociétés locales, ou encore des demandes toujours plus nombreuses pour des réservations de salles.
Nous nous occupons de l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que de diverses réparations comme celles du mobilier, de l'éclairage et des sanitaires. Nous procédons à des travaux de maintenance, de nettoyage, à la remise des clés et à la préparation des manifestations.
Notre équipe est très heureuse de travailler pour la commune de Bellevue et de maintenir la propreté au sein de l'école pour le bien-être des enfants.»

A LA RENCONTRE D'OTTO KNUS, ANCIEN SECRÉTAIRE COMMUNAL

Le 23 décembre prochain, M. Otto Knus fêtera ses 85 ans. Par ces quelques lignes, nous souhaitons vous faire découvrir notre ancien secrétaire communal qui a tenu les rênes de l'administration communale (presque) tout seul durant 24 ans!
C'est en 1967 que le Maire de l'époque, M. Henry Favre, fait appel à M. Otto Knus en remplacement de M. Paul Beck* qui prenait sa retraite. Toujours en 1967, M. Henry Favre ne se représente pas aux élections et les Bellevistes lui choisissent comme successeur M. Marcel Neyroud. Ce dernier occupera le poste de premier magistrat communal jusqu'en 1983. Cette année-là, M. Georges Bouvier est élu et c'est au commencement de son troisième mandat, en 1991, que M. Knus choisit de prendre sa retraite, tournant ainsi une page de l'histoire de la commune, où un seul homme s'occupait de l'administration communale. A ce sujet, M. Knus ajoute modestement: «Il faut remettre mon activité dans son contexte, la commune de Bellevue ne comptait pas autant d'habitants qu'aujourd'hui… Je m'occupais cependant seul de la comptabilité communale, de l'Etat-Civil et d'une grande partie de l'administration. Je participais également à l'organisation de la plupart des manifestations et j'ai contribué à l'informatisation du bureau. Avec le Maire et ses deux adjoints, je suis resté seul en poste jusqu'en 1984, année à partir de laquelle j'ai été épaulé par Mme Michèle Tinguely.»
En parallèle aux nombreuses tâches et responsabilités qu'assumait M. Knus au sein de la commune, son activité principale consistait à travailler en tant qu'enquêteur au Service des douanes. «J'étais à la mairie le mardi soir, le vendredi soir, le samedi matin et une bonne partie de mes vacances! Et en plus, j'avais quantité d'activités annexes.» nous révèle-t-il avec le sourire.
Lorsque nous demandons à M. Knus quels ont été les souvenirs marquants de ses années de service, il nous dit «La première chose qui me vienne à l'esprit est malheureusement un mauvais souvenir… Celui de la destruction de cette si belle propriété de Port-Gitana que nous n'avons pas pu éviter.» Rappelons que dès 1974, des pourparlers se sont engagés quant au coût de la rénovation de la demeure, ceux-ci se sont soldés par la destruction de la maison de Port-Gitana, en 1977.
Et quand nous lui demandons le souvenir qu'il garde de son départ à la retraite, M. Knus nous répond: «C'est en 1991 que j'ai pris ma retraite et un très beau témoignage d'estime m'a été rendu par les autorités communales auxquelles s'est associée ma femme, le tout sur le thème de la musique classique, que j'aime tant.»

*secrétaire communal pendant 40 ans.
Les dates et plusieurs informations ont été tirées de l'ouvrage "Bellevue, commune genevoise" de Guillaume Fatio (de l'origine à 1945) et Georges Bouvier (de 1945 à nos jours), Ed. Slatkine, Genève, 1997.

L'ECOLE DE MUSIQUE RECHERCHE UN/E TRESORIER/ERE

L'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue cherche un/une trésorier/ère prêt à reprendre les comptes de l'école. Le cahier des charges (entre 15h et 25h par mois) comprend la gestion des salaires, le contrôle des écolages, de la comptabilité courante ainsi que le bouclement des comptes annuel avec bilan. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Jolanka Tchamkerten: 077 451 85 70 ou jtchamkerten@gmail.com.

PAROISSE PROTESTANTE DE GENTHOD, BELLEVUE ET COLLEX-BOSSY

Dimanche 20 décembre à 10 heures au temple de Genthod
Décorer ensemble le sapin…
Ce dimanche, vous êtes invités à nous rejoindre non pas pour un culte, mais pour nous aider à décorer le sapin. Venez donc avec vos enfants et petits-enfants, nous chanterons également les plus beaux chants de l'Avent et de Noël accompagnés par notre organiste Jacques Tchamkerten. A l'issue de ce moment des boissons chaudes et des biscuits de Noël seront proposés.

Jeudi 24 décembre à 18 heures au temple de Genthod
Veillée de Noël pour familles
Rejoignez-nous pour entrer ensemble dans la joie et le mystère de cette «nuit de rêve», la nuit de Noël. Ce culte sera marqué par la lecture du récit de Noël, une courte histoire accessible aux enfants ainsi que des chants traditionnels. Conscient que pour la plupart de vous une fête en famille vous attend, ce culte ne dépassera pas l'heure! N'hésitez pas et venez nombreux !

Vendredi 25 décembre à 10 heures
Jour de Noël au temple de Genthod
Culte avec Sainte Cène préparé par le pasteur Albert-Luc de Haller et entouré musicalement par Elisabeth Kaytar et notre organiste Jacques Tchamkerten.

LE CLUB DES JEUDIS DE SKI DE GENTHOD-BELLEVUE

Les sorties prévues pour l'année 2010 sont les suivantes: les mercredis 20, 27 janvier, 3, 10 et 17 février et 3 mars (en réserve). Pour tout renseignement merci de contacter Mme Arlette PORCHET, Présidente, au 022.774.29.42.

CEC

M. Gérald MARGUERON du CEC avec la participation de la commune de Bellevue ont organisé une journée découverte du nouvel espace pour chiens le samedi 10 octobre dernier. La journée a débuté par un cours de sensibilisation à l'éducation canine, sur les terrains du CEC, puis un grand nombre d'animations étaient prévues sur le nouvel espace pour chiens qui se situe à côté de l'ancienne déchetterie des Tuileries, en face des terrains de sport de la Vigne Blanche. Nous remercions toute l'équipe du CEC pour son dévouement à l'organisation de cette manifestation.

NOS AMIS LES CHIENS

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) attire l'attention des détenteurs de chiens sur le fait que la nouvelle Ordonnance en matière de protection de animaux (OPAn) en vigueur depuis le 1er septembre 2008, prévoit que les personnes qui ont acquis un chien entre le 1er septembre 2008 et le 1er septembre 2009 sont tenues de suivre un cours pratique et de réussir un test de maîtrise et de comportement avant le 1er septembre 2010. Pour les personnes qui auraient acquis un chien après le 1er septembre 2009, elles devront suivre le cours et réussir le test dans le délai d'une année suivant l'acquisition du chien (selon les données ANIS).

S'agissant de la formation théorique, toute personne n'ayant jamais possédé de chien doit désormais suivre le cours de sensibilisation genevois avant l'acquisition d'un chien.

A Bellevue, pour ces différents cours, vous pouvez vous adresser au Club d'Education Canine (CEC, M. Margueron, en vous inscrivant par e-mail à l'adresse: ins.bellevue@gmail.com ou par téléphone au 079.203.95.85), ou au cabinet vétérinaire des Tuileries.

Mon maître est responsable de moi
C'est à lui de s'assurer que je bénéficie d'une éducation qui me permette de bien me comporter en société (formation pratique) - aussi bien avec la population qu'au contact des autres animaux.

VENTE DES MEDAILLES DE CHIENS 2010

La vente des médailles pour l'année 2010, débutera le 4 janvier 2010 et durera jusqu'au **31 mai 2010**. Seules les personnes domiciliées sur la commune peuvent acquérir une médaille à la mairie de Bellevue. Les médailles peuvent également être achetées à la Caisse de l'Etat, Hôtel des finances, rue du Stand 26 (rez-de-chaussée) à Genève (Horaires d'ouverture des guichets: de 9h à 16h sans interruption, du lundi au vendredi).
Documents requis: présentation d'une pièce d'identité; attestation d'assurance RC pour 2010; carnet de vaccination avec le vaccin antirabique (rage) à jour; attestation relative au port de la puce électronique.

FÊTE DE NOËL DES ECOLES

Les écoles de Bellevue ainsi que la commune organisent la traditionnelle fête de Noël des écoles le

LUNDI 21 DECEMBRE à 18h45.

Au programme: des chants de la division élémentaire, un spectacle de jonglerie de la compagnie LUMEN, un bon vin chaud, des biscuits, et bien sûr la visite du Père Noël!

Nous vous attendons tous nombreux pour venir célébrer la fête de Noël des enfants, dans la salle communale.

Parking Gitana mis à disposition gratuitement.

TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

Depuis quelques années, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) est présente sur les communes de Bellevue et Genthod et développe, en partenariat avec les deux communes, des actions visant un travail de prévention et d'éducation, prioritairement destinées aux jeunes de 12 à 25 ans.

Un travailleur social hors murs (TSHM) assure le développement de ces actions. Il est soutenu dans son travail par une monitrice d'encadrement.

La mission du travail social hors murs passe par l'observation de la réalité sociale et des questions sociales problématiques, en préalable à une action ciblée sur des domaines ou des populations prioritaires, en particulier les jeunes.

Les objectifs du travail social hors murs sont:

- être en lien avec les jeunes,
- faciliter la création de liens entre jeunes et adultes,
- répondre aux demandes des jeunes en les orientant vers les institutions adéquates,
- permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus,
- faciliter l'insertion sociale et professionnelle,

Actions

Deux actions principales sont menées actuellement, elles sont complétées par une présence régulière du TSHM dans la rue permettant d'assurer une présence éducative et préventive.

Local des jeunes

Le local des jeunes est situé dans le Centre sportif de «La Vigne Blanche», il est destiné aux jeunes âgés entre 12 et 25 ans.

Diverses activités sont proposées à l'intérieur du local: babyfoot, jeux, musique, activités créatrices. Des sorties et des animations à thème sont organisées régulièrement en fonction des désirs des jeunes.

Les travailleurs sociaux offrent aussi un soutien pour l'élaboration de projets ainsi qu'un espace d'écoute et de conseils.

Heures d'ouverture (hors vacances scolaires): mercredi: 15h à 19h (20h – 23h ponctuellement) et vendredi: 17h à 21h

Sport pour tous

De novembre à avril, le TSHM ouvre la salle de gymnastique de la commune de Genthod. Les jeunes de 12 à 25 ans peuvent y pratiquer du sport (football, basket) en accueil libre et sans inscription. Période d'ouverture: de novembre à avril (hors vacances scolaires). Heures d'ouverture: le samedi de 15h à 18h.

Contact: TSHM: M. Kalin Grozdanov
Tél : 079.225.30.04
kalin.grozdanov@fase.ch

AIDE SOCIALE POUR LA SUISSE

Caritas Accueil Rencontres Echanges

Dans la continuité de notre série sur les associations que la commune de Bellevue subventionne, nous voulions vous parler d'une association suisse, LE CARE, que nous avons soutenue cette année.

En 1975 est venue l'idée, soufflée par des assistantes sociales de CARITAS, de créer un lieu de vie et de rencontre pour les personnes très défavorisées, pour participer à des activités et partager un repas quotidien. C'est ainsi qu'est née, en 1977, l'Association LE CARE (Caritas Accueil Rencontres Echanges).

Les personnes accueillies sont de tout âge, hommes et femmes, confrontées à des difficultés diverses, matérielles et affectives ayant souvent en commun la solitude et l'exclusion, le rejet et la marginalisation, la pauvreté sous des formes multiples.

Outre le fait de partager un repas chaud, le CARE, lieu de solidarité et d'entraide, resto du cœur, banque alimentaire, offre également des prestations sanitaires: douches, coiffeur, possibilité de rencontrer des médecins et des infirmières. Il propose également des activités manuelles, artistiques et sportives sous diverses formes (musique, théâtre, fabrication de bougies, jardinage, football, piscine, sorties et manifestations culturelles…). Il est subventionné par des institutions publiques et privées.

Si vous souhaitez tout comme nous soutenir les actions du CARE, vous pouvez effectuer un versement sur le compte de chèque postal: CCP 12-11759-1 ou sur le compte de la BCGE: C0775.60.79.

Pour tout contact: vous pouvez appeler le 022.343.17.17 ou par e-mail: contact@lecare.net

LES SCOUTS DE VERSOIX

Le scoutisme est un mouvement apolitique et laïc ouvert à tous, sans distinction de classe, de religion ou d'opinion. Implanté aujourd'hui dans plus de 140 pays, il compte 40 millions de membres, dont 45'000 en Suisse. Les Scouts de Versoix font partie de l'Association Genevoise du Scoutisme (http://www.les-scouts.ch).

Il y a plus d'une année que les Scouts de Versoix ont ouvert un nouveau groupe scout pour les enfants de 7 à 12 ans (une meute).

Le but du scoutisme est de faire de chacun une personne accomplie, avec pour valeurs primordiales l'ouverture, la solidarité, la responsabilité, l'esprit critique, l'autonomie et le respect de l'environnement. Par les activités offertes, les amitiés qui s'y développent et sa vocation éducative, le scoutisme apporte à chacun un vécu inoubliable.

Le local se trouve à la paroisse protestante de Versoix, 7, rte de Sauvergny, 1290 Versoix. Les activités ont lieu un samedi après-midi sur deux, en forêt, au bord du lac, ou dans le parc de la paroisse de 14h00 à 18h00. Des camps d'été sont également organisés.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter Monsieur Federico PFEIFFER au 079.719.92.04.

Informations pratiques

POPULATION

L'Office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3159 habitants à fin octobre 2009.

LOCATION DE SALLES ET RESERVATIONS

La commune de Bellevue met à la disposition de ses habitants et sociétés locales quelques salles à louer selon la demande. Pour toute réservation de salle et matériel, comme tables et bancs, nous vous prions de prendre contact avec Mme Hélène BROVARONE au no 022.959.88.24 ou par e-mail: info@mairie-bellevue.ch.

Afin de vous assurer de la disponibilité de la salle désirée, nous vous demandons d'effectuer votre réservation au minimum trois semaines avant l'utilisation projetée.

Nous vous rappelons que les salles ne sont pas louées pendant les vacances scolaires et jours fériés, une semaine avant et après les vacances scolaires d'été, ainsi que la semaine qui précède les vacances de Noël.

FÊTES DE FIN D'ANNEE FERMETURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que les bureaux de la mairie de Bellevue seront fermés à partir du mercredi 23 décembre 13h00. La réouverture est prévue le 4 janvier 2010 à 13h30.

PASSEPORTS

Pour cause de fermeture du Service des passeports et de la nationalité durant les Fêtes, la mairie prendra en compte vos commandes de passeports et cartes d'identité jusqu'au mardi 22 décembre à 16h30, les demandes seront à nouveau traitées dès le lundi 4 janvier à 13h30.

Si vous ne vous y êtes pas pris à temps et que vous remarquez que votre passeport est arrivé à échéance avant la date de vos vacances, sachez qu'il existe deux moyens, pour les voyageurs suisses, d'obtenir un passeport provisoire valable uniquement pour la durée de votre séjour (attention, ces passeports provisoires ne sont pas valables dans les pays nécessitant l'obtention d'un visa):

- **Délai de 3 jours ouvrables:** émis par le Service des passeports et de la nationalité (Etat de Genève - Département des institutions). Coût: CHF 100.-. **Attention, le Service sera fermé du 24 décembre au 4 janvier, pensez à anticiper les 3 jours de délai !**

- **Délai de 1 heure:** émis par la Police de Sécurité Internationale à l'Aéroport (niveau Arrivée), service des visas. Délivré au plus tôt la veille du départ. Coût: CHF 150.- payables en espèces. Sous certaines conditions uniquement!
  Renseignements téléphoniques au: 022 427 92 81.

JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la commune engagera en 2010 une dizaine de jeunes gens pour travailler dans les services de la voirie, du secrétariat, de la conciergerie et de la surveillance de la plage. Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leur candidature dès janvier 2010, en précisant la période à laquelle elles désirent travailler et le service souhaité (merci de préciser un deuxième choix).

LEVEE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Nous informons les habitants de la commune que la prochaine levée des objets encombrants est prévue pour le **jeudi 4 mars 2010.**

OFFRE DE REDUCTION SUR LES BILLETS CFF

Dans un souci de promouvoir l'utilisation des transports publics auprès d'un plus large public et de favoriser des familles à revenus modestes, la Commission Culture et Social a proposé depuis le 1er juillet 2008, pour tous les habitants de Bellevue, des réductions de CHF 20.- sur tout trajet hors du canton et dont le prix est au minimum de **Fr. 40.–.** (max. 2 remboursements par mois et 6 par année par personne).
Cette offre a déjà remporté un vif succès puisque depuis le début de cette année la mairie a déjà remboursé CHF 20.- sur 195 billets.
Nous vous rappelons que cette offre est uniquement destinée aux habitants de Bellevue. Nous vous demandons de respecter un délai de 30 jours après la date de votre voyage pour vous présenter à notre secrétariat avec votre pièce d'identité, afin que nous puissions vous rembourser.

Développement durable

PRIX DE L'ETHIQUE

La commune de Bellevue met tout en œuvre pour continuer à avancer sur la voie du développement durable. Dans ce domaine, la dernière réalisation d'envergure de la commune a été la réfection de la toiture de l'école «Menuiserie» ainsi que l'installation sur celle-ci de tuiles photovoltaïques (rappelons que cette mesure a contribué à l'obtention par Bellevue du label «Cité de l'Energie» en 2006). Suite à plusieurs années de travaux (de l'expertise du toit en 2004 jusqu'à la mise en fonction de l'installation photovoltaïque en avril 2009), une très belle manifestation a réuni les Bellevistes pour la présentation de l'installation, le samedi 26 septembre 2009.

La récente aventure de l'école «Menuiserie», nous a valu d'être contactés par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) laquelle, comme chaque année, récompense par un «prix de l'éthique», un effort particulier mené en Suisse par une entreprise ou une collectivité publique dans le domaine de l'éthique, du développement durable ou de la responsabilité sociale de l'entreprise. Nous avons décidé de relever le défi et avons rédigé, selon les critères du concours, un dossier complet abordant la politique liée au développement durable de la commune de Bellevue, établissant un historique précis de notre projet et évoquant toutes les dimensions de notre installation (environnementales, économiques, sociales).

Au début du mois d'octobre, nous avons envoyé notre dossier de candidature à la HEIG-VD en espérant pouvoir nous hisser à la hauteur des anciens lauréats du «prix de l'éthique»: Serono Biotech Center, la Ville de Neuchâtel, CollPart (pour sa ligne d'accessoires écologiques de mode fabriqués au Cambodge) et le Paléo Festival…

TOIT PHOTOVOLTAÏQUE

Résultat du concours

Suite à la présentation à la population de l'installation photovoltaïque du toit de l'école de Bellevue, nous avons pu procéder à la correction des 112 questionnaires rendus, et les 10 gagnants ayant remis les meilleurs questionnaires sont :

Lucas et Léa MUSSO
Mireille et Gérard SCHMID
Caroline et Mathilde GRABER
Giovanni DUCA
Laure METAYER
Antoine SALATKO
Simine SANDOZ

Des lots leur ont gracieusement été offerts par les SIG.

Voici quelques petites précisions quant aux réponses à donner:

Il fallait notamment estimer à 48 heures d'intervalle, le chiffre exact du tableau d'affichage montrant la production totale de l'installation depuis sa mise en fonction. Ce dernier affichait environ 39.60 MWh samedi matin et lundi à 11h ce sont 39.93 MWh qui étaient affichés. M. RUEGSEGGER a, grâce à son parfait pronostique, reçu un prix.

Pour le reste des réponses:

Il avait été initialement décidé de rénover la toiture de l'école à cause de problèmes d'étanchéité, d'isolation et de présence d'amiante.

Certains pans du toit ne sont pas équipés de cellules à cause de leur orientation solaire inadaptée.

Le courant électrique est réinjecté dans le réseau pour éviter un stockage et un entretien coûteux et polluant de batteries.

Une petite perle à propos de l'utilité des onduleurs: «Ca sert à traduire l'électricité des panneaux solaires à l'électricité qui arrive à la maison».

Errata: Les plus alertes d'entre vous se seront rendu compte que les tuiles sont constituées de verre et Teldar (et non Tedlar) et que l'éclairage public de Bellevue consomme annuellement 70MWh (et non 7 MWh).

COMMUNIQUE DU DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DE LA SANTE : BOURSE CANTONALE ET PRIX CANTONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ÉDITION 2010)

CONCOURS

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2010, et ce pour la neuvième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, dotés respectivement d'un montant maximum de CHF 30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou les réalisations soumises au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au lundi 1er février 2010.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours, la liste des lauréats des éditions précédentes, ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21

AGENDA 2009 - 2010 DE LA COMMUNE

Décembre 2009

Nous vous rappelons que depuis le 28 novembre 2009 **la patinoire** du Centre sportif de la Vigne Blanche a ouvert ses portes pour l'hiver et ce jusqu'au 28 février 2010 (selon météo).

Samedi 12	:	Escalade organisée par le Club des Bellevistes avec le soutien de la Mairie
Lundi 21	:	Fête de Noël, Ecole de Bellevue, salle communale, 18h45
Jeudi 24 déc. au vendredi 8 janv. 2010	:	Vacances scolaires de Noël et Nouvel An.

Janvier 2010

Mardi 26	:	CM séance de réserve, 20h30

Février 2010

Lundi 1er	:	Assemblée générale des Artisans de Bellevue
Mercredi 17	:	Assemblée générale de la Flottille
Fin-février	:	Assemblée générale des Mordus de la Pétanque
Lundi 22 au vendredi 26	:	Vacances scolaires de février

Mars 2010

Jeudi 4	:	Levée des objets encombrants

L'Exécutif ainsi que le personnel de la commune de Bellevue vous adresse ses meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année 2010.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Projets et chantiers en cours
- Développement durable
- Fondation communale
- Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.

Imprimerie Lenzi - Vernier